

N° 2021-25

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 16 mars 2021**

**Objet : Réabonnement à BIP, la banque d'information sur le personnel des collectivités territoriales, pour la période 2022-2026 ; approbation des bulletins d'abonnement type et du règlement d'utilisation et conditions de vente de BIP**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Le mardi 16 mars deux mil vingt et un à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 9 mars 2021, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérain à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jeanne BECART, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Jean-Luc CAEDDU, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-François DUFEU, , Monsieur Bernard FOISY, Madame Julie FOURNIER, Madame Rahnia HAMA, Madame Françoise KERN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT Monsieur Anthony MANGIN, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX,

**Avaient donné procuration** : Madame Jacqueline BELHOMME à Madame Jeanne BECART, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Philippe LAURENT, Madame Lamya KIROUANI à Madame Catherine DESPRES.

**Etaient absents et excusés** : Madame Nadège AZZAZ, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Etienne FILLLOL (suppléant de Monsieur Luc CARVOUNAS), Monsieur Frédéric MOLOSSI,

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Marc JOINOVICI (en audioconférence), représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : réabonnement à BIP, la banque d'information sur le personnel des collectivités territoriales, pour la période 2022-2026 ; approbation des bulletins d'abonnement type et du règlement d'utilisation et conditions de vente de BIP**

Le conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le Code de la propriété intellectuelle et notamment ses articles L.113-2, L.113-5, L122-4 et L.122-5 ainsi que les articles L.341-1 à L.342-4,

Vu la délibération n° 2016.13 du 14 mars 2016 relative à l'abonnement pour l'accès à BIP (banque d'information sur le personnel des collectivités territoriales) sur Internet pour la période 2017-2021,

Vu la délibération n° 2018.58 du 24 septembre 2018 portant fixation des tarifs d'abonnement à BIP, la banque d'information statutaire pour la gestion du personnel territorial,

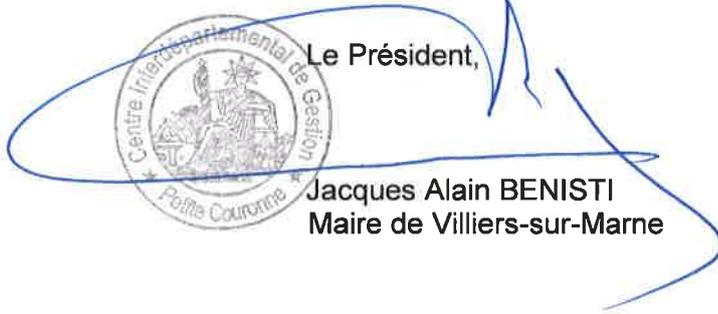
Vu la délibération n° 2020.66 du 21 novembre 2020 portant sur l'évolution des modalités d'accès à BIP, la banque d'information statutaire pour la gestion du personnel territorial,

Considérant la mise en place d'un nouveau dispositif d'authentification des accès au site internet et applications du CIG petite couronne visant à sécuriser ces accès à compter du second trimestre 2021 sous réserve de disponibilité du service,

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, à l'unanimité, les deux bulletins d'abonnement pour l'accès à BIP, la banque d'information sur le personnel des collectivités territoriales, ainsi que le règlement d'utilisation du service et des conditions de vente annexés à cette délibération utilisables à compter du premier trimestre 2022 jusqu'au 31 décembre 2026,

**AUTORISE** le Président à signer le règlement d'utilisation et conditions de vente de BIP

 Le Président,  
  
Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne